



HAL
open science

Master Musique et arts du spectacle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Musique et arts du spectacle. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02040263

HAL Id: hceres-02040263

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040263v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Musique et arts du spectacle

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne
- UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Musique et arts du spectacle

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA150007622

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Evry Val-d'Essonne.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Musique et arts du spectacle* se propose de former des responsables administratifs dans le secteur culturel et artistique, public ou privé, et des responsables pédagogiques dans le domaine de la musique et des arts du spectacle vivant. Deux spécialités : *Ingénierie artistique* et *Administration de la musique et du spectacle vivant* s'articulent autour d'un tronc commun. Celui-ci permet l'acquisition de compétences transversales préparant au dialogue entre les tutelles, les compagnies théâtrales ou musicales, et les services culturels. La spécialité *Administration de la musique et du spectacle vivant*, telle qu'elle est proposée, vise pour l'étudiant une insertion professionnelle vers les postes de direction pour différents lieux de spectacle : théâtres, scènes nationales, compagnies, orchestres ; celle d'*Ingénierie artistique* oriente davantage son public vers l'enseignement et la recherche. La mention est adossée à l'unité de recherche EA 4524 RASM (Recherche arts spectacle musique). Cette mention bénéficie d'un rayonnement national et international, et de plusieurs collaborations avec des partenaires professionnels et universitaires.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation :

A l'issue du master *Musique et arts du spectacle*, les étudiants doivent posséder une double culture musicale : historique et technique ; administrative et rédactionnelle. Toutefois, les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont trop souvent exprimées sous une forme implicite à travers des métiers: administrateurs, chargés de projets, coordinateurs d'orchestre, etc. Il est aussi à noter un problème d'adéquation au marché : la formation se propose de former des cadres dirigeants et ingénieurs culturels dans un secteur qui offre aujourd'hui au mieux des emplois de cadres moyens en tout début de carrière, sauf à créer sa propre entreprise. Les enjeux de cette mention ne peuvent sans doute pas être compris tels qu'ils sont exposés. Une reformulation du type « donner les bases et les outils qui permettront de comprendre les données rencontrées dans le parcours professionnel » semblerait plus réaliste. Les modalités pédagogiques sont toutefois cohérentes avec les objectifs affichés : mémoires master (M1 et M2, mémoires de stage, devoirs sur table, dossiers de fin de semestre. Il existe une volonté d'équilibre entre enseignements à l'université, sites professionnels et stages. Les intervenants professionnels sont de qualité. Les partenariats manifestent une volonté de préparer et d'inscrire l'étudiant au plus vite dans le monde professionnel : interventions de professionnels en activité, décideurs institutionnels, cadres responsables de grands théâtres parisiens et de scènes publiques. Par ailleurs, les validations de diplôme par acquis d'expériences (VAE) ne sont pas suffisantes.

Un positionnement régional, original, clair, dans le cadre du regroupement Paris-Saclay, ainsi qu'un positionnement national cohérent sans trop de concurrence avec d'autres formations avec sa spécificité en musique confèrent à cette mention rayonnement et stabilité.

L'adossement à la recherche est intéressant avec notamment l'articulation avec le programme SCRIPT (Scénaristes créateurs réalisateurs interprètes performers traducteurs) et de l'unité RASM. L'adossement avec les milieux socio-professionnels semblerait bon, mais il manque d'être clairement explicité par des faits (Partenariats avec l'Ecole d'enseignement supérieur aux métiers du cinéma d'animation et aux effets visuels numériques ou l'Ecole Georges Méliès, Orly Ville, Scènes de musique actuelles, Le Plan, Scène de musique actuelle de Ris-Orangis, Théâtre de l'Agora Scène nationale d'Evry et de l'Essonne, Rézone, Réseau de musique actuelle de l'Essonne, Théâtre du Châtelet, Théâtre des Champs-Élysées, etc.).

Un point est à souligner : l'insuffisance de relations et d'échanges avec les pays de marchés fondamentaux pour ce domaine que sont les pays anglo-saxons et germaniques. Le choix des villes partenaires dans les pays émergents (Chine) semble en fait peu pertinent.

L'attractivité est très bonne. On remarque une diminution des inscriptions en M1 (51 en 2010-2011 ; 41 en 2011-2012 ; 31 en 2012-2013), moins sensible en M2 (26 en 2010-2011 ; 42 en 2011-2012 ; 34 en 2012-2013). Cependant, il est à noter que ces données apparaissent curieusement dans la présentation d'une des spécialités ; il n'y en a pas d'autres dans le dossier déposé. Il manque également des statistiques détaillées sur les origines géographiques des étudiants et sur leur parcours antérieur. Le taux de réussite annoncé à 80 % n'est pas analysé, détaillé, précisé. Il n'y a pas non plus d'éléments clairs procédant d'un véritable suivi de parcours des diplômés. De simples exemples sont proposés. Au final, il n'y a pas de dispositif de suivi des étudiants efficace, proposant des indicateurs clairs, permettant une bonne analyse du devenir des diplômés.

L'équipe pédagogique est de qualité, cohérente avec les objectifs professionnels et académiques proposés, avec au total pour la mention : un seul professeur des universités ; cinq maîtres de conférences (dont trois sont habilités à diriger des recherches - HDR) ; trois professeurs agrégés (PRAG) ; un professionnel associé à temps partiel-PAST/22 professionnels extérieurs. Elle est soutenue par un responsable administratif et financier, un ingénieur d'études, une secrétaire de département, deux secrétaires de scolarité. Les dispositifs de pilotages et de suivi des étudiants seraient à améliorer : il n'y a pas de modalités de suivis des diplômés. Il n'y a pas non plus de dispositif d'évaluation des enseignements clairement identifié ; une réunion existe en fin d'année ouverte aux étudiants pour une évaluation des enseignements sans apparemment donner lieu à un document écrit de synthèse. On peut regretter que l'évaluation des enseignements par les étudiants et par les sortants ne soit pas mieux formalisée.

Au final, le master offre une formation de qualité qu'il serait souhaitable de mieux adapter dans ses objectifs au marché concerné. Le projet pédagogique est stimulant.

- Points forts :

- Projet original bien positionné au niveau régional et national.
- Pertinence des thèmes d'enseignements proposés.
- Qualité des intervenants extérieurs.



- Points faibles :
 - Relations internationales peu développées avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Japon.
 - Absence de suivi des étudiants.
 - Projet pédagogique à clarifier dans la présentation de ses objectifs et de ses modalités pédagogiques

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mener une réflexion sur les postes réellement à la portée de jeunes diplômés, afin d'adapter les enseignements. Par ailleurs, il serait souhaitable de mettre en place un dispositif de suivi des étudiants et de valoriser leurs travaux sur le site de la formation.

Enfin, un développement des relations internationales avec les pays dont les marchés sont porteurs dans ces domaines d'activités (Allemagne, Grande Bretagne, Japon) serait important à mettre en oeuvre.



Evaluation par spécialité

Administration de la musique et du spectacle vivant

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Evry Val d'Essonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est l'insertion professionnelle : ce parcours propose aux étudiants d'acquérir des compétences pour occuper des postes de direction dans différents lieux de spectacle : théâtres, scènes nationales, compagnies, orchestres. Le doctorat ne s'inscrit pas naturellement comme prolongement d'étude de ce master.

- Appréciation :

Il y a un problème d'affichage de cette spécialité, déjà souligné dans le cadre de l'appréciation de la mention : cette spécialité se propose en effet de former des cadres dirigeants dans un secteur où les étudiants trouveront au mieux des emplois de cadres moyens à l'issue de leur formation. Les contenus, comprenant de nombreux enseignements professionnels, sont toutefois cohérents avec les objectifs de la spécialité. Un stage important est à noter : 200 heures en première année de master (M1) avec un projet de mémoire de 50 pages et un stage de 400 heures en deuxième année de master (M2) pour un mémoire de 100 pages.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) a fonctionné pour cette spécialité, mais elle pourrait encore être développée. Les intervenants sont de très grande qualité. Restent les relations internationales à renforcer, notamment avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Japon : des pays aux marchés porteurs dans ce domaine d'activité. L'attractivité de cette spécialité est très bonne avec un rayonnement international pour les étudiants entrants. Il manque un dispositif de suivi des étudiants permettant de noter l'avant et l'après de la formation, et susceptible d'offrir aux responsables un outil de pilotage. Le réseau des anciens serait à consolider, afin de lui donner les moyens de mieux s'articuler à la formation. La structure est solide avec un taux d'encadrement convenable. Un conseil de perfectionnement est évoqué : on n'en connaît ni la composition, ni le fonctionnement.

Les perspectives de cette spécialité ne sont pas clairement affichées. Les relations internationales sont à développer. Un dispositif de suivi des étudiants, opérationnel, proposant des indicateurs clairs, est à mettre en place.

- Points forts :

- Positionnements régional et national intéressants.
- Bonne attractivité.
- Qualité des intervenants extérieurs.

- Points faibles :

- Certains objectifs professionnels affichés ne sont pas en adéquation avec le marché dans ce domaine d'activité.
- Relations internationales à renforcer.
- Faiblesse du suivi des étudiants.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de mener une réflexion sur les postes réellement à la portée des jeunes diplômés, afin d'afficher clairement les objectifs de la formation et de mettre en place un dispositif de suivi des étudiants et valoriser leurs travaux sur le site de la formation. Il faudrait également constituer un conseil de perfectionnement. Enfin, le développement des relations internationales avec les pays dont les marchés sont porteurs dans ces domaines d'activités : Allemagne, Grande-Bretagne, Japon, serait vivement recommandé.



Ingénierie artistique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Evry Val-d'Essonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie artistique* forme des enseignants d'art et de musique et des spécialistes de la médiation artistique, mais aussi des responsables dans les domaines de la gestion des politiques culturelles. Cette spécialité est adossée à l'équipe d'accueil RASM (Recherche, arts, spectacle, musique).

- Appréciation :

Les modules d'enseignements sont cohérents avec les objectifs de la formation qui comprend de nombreux séminaires de recherche intitulés « Ingénieries artistique ». Sont prévus un stage de 100 heures en M1, avec un projet de mémoire de 100 pages, et un stage de 100 heures en M2. La rédaction d'un mémoire de 100 pages apporte une dimension professionnelle intéressante. Les perspectives sont bonnes avec une refondation de la spécialité *Ingénierie artistique* en vue de la préparation au master d'enseignement (CAPES). Une passerelle est envisagée avec le master Lettres/Livres de l'UVSQ (anciennement Littératures, civilisations, langues), ainsi qu'avec l'école d'enseignement supérieur aux métiers du cinéma d'animation et aux effets visuels numériques (EESA ou école Georges Méliès) d'Orlyville. Ceci devrait permettre l'intégration d'une vingtaine d'étudiants dans la spécialité *Ingénierie artistique*. Un partenariat est aussi envisagé avec Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC - EA 2448) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Les connaissances et compétences pourraient être plus clairement définies dans le projet à venir.

- Point fort :

- Adossement ferme à la recherche.
- Partenariats développés.
- Projet d'avenir structurant.

- Points faibles :

- Objectif, compétences, connaissances, à clarifier. Les objectifs ont-ils vocation à une orientation vers l'enseignement, la recherche, la fonction territoriale en matière de gestion des politiques culturelles.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité est à un tournant de son histoire. Les responsables de la formation préparent cette évolution. Ils s'appuieront certainement sur la nouvelle unité de recherche SLAM (Synergies langues arts musique) qui fédère désormais SCRIPT (Scénaristes créateurs réalisateurs interprètes performers traducteurs) et RASM (Recherche, arts, spectacle, musique) afin d'inscrire les nouvelles orientations de la formation, dont le nom pourrait changer, en liaison avec les spécialistes disciplinaires et praticiens des enjeux sonores, visuels et linguistiques.



Observations de l'établissement

Evry, le 28 avril 2014

Affaire suivie par :

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

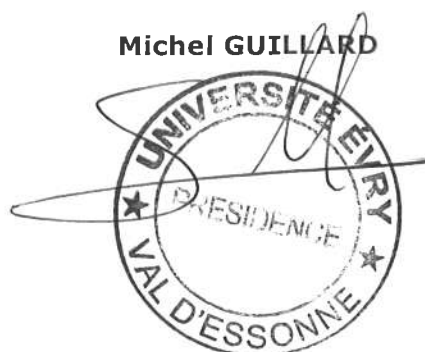
Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes

Objet : Evaluation des masters vague E
Réf AERES : S3MA150007622

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant le master mention « musique et arts du spectacle ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



EVALUATION DES DIPLOMES MASTERS – VAGUE E

Observations	
Domaine	Arts, lettres et langues
Mention	Musique et arts du spectacle
Demande n°	S3MA150007622
Responsable de mention	Philippe Gumplowicz

Merci d'avoir pris le temps de lire notre dossier d'évaluation de notre formation de la mention de Master Musique et Arts du spectacle du département Arts-Musique (renouvellement).

Votre lecture de ce dossier de présentation du Master m'apparaît pertinente et équilibrée. Je tiens à vous rassurer sur une inquiétude que vous formulez légitimement au sujet du suivi de nos étudiants au sortir de leurs études. Notre établissement est en train de mettre au point un protocole de suivi de la réussite étudiante (SCUIO-IP).

L'établissement de relations internationales, notamment avec le Japon, me semble une bonne piste, elle n'est cependant pas aisée. Le département Arts-Musique a développé des relations historiques avec la Chine. Elargir notre fenêtre de tir jusqu'au Japon nécessite des moyens mais surtout des opportunités. Je négocie actuellement avec la Maison du Japon à Paris (Ken Demarru) des possibilités prochaines.

Merci encore de vos remarques pertinentes. Elles nous aideront à infléchir pour le mieux notre formation.

Philippe Gumplowicz
Directeur du Département Arts-Musique
Responsable de la mention Master.